

Hausse des prix de l'énergie, rénovation des logements : quels impacts sur la vulnérabilité des ménages ?

Le nombre de ménages franciliens vulnérables est susceptible d'évoluer, à démographie et nombre de logements constants, selon l'évolution du prix des sources d'énergie et les efforts consentis pour rénover les logements et améliorer leur performance énergétique. Des politiques publiques peuvent être actionnées pour agir sur l'impact des mouvements de prix pour les ménages ou pour subventionner les travaux de rénovation. Un modèle statistique permet de simuler différents scénarios d'évolution de prix et de niveau de rénovation énergétique. Sur la base de ce modèle, le nombre de ménages vulnérables serait supérieur de 55 % en 2030 à celui de 2022 si les prix des sources d'énergie devaient continuer d'augmenter au même rythme qu'entre 2021 et 2023. A contrario, selon l'ampleur des scénarios de rénovation énergétique envisagés, le nombre de ménages vulnérables pourrait diminuer de 12 % à 50 %.

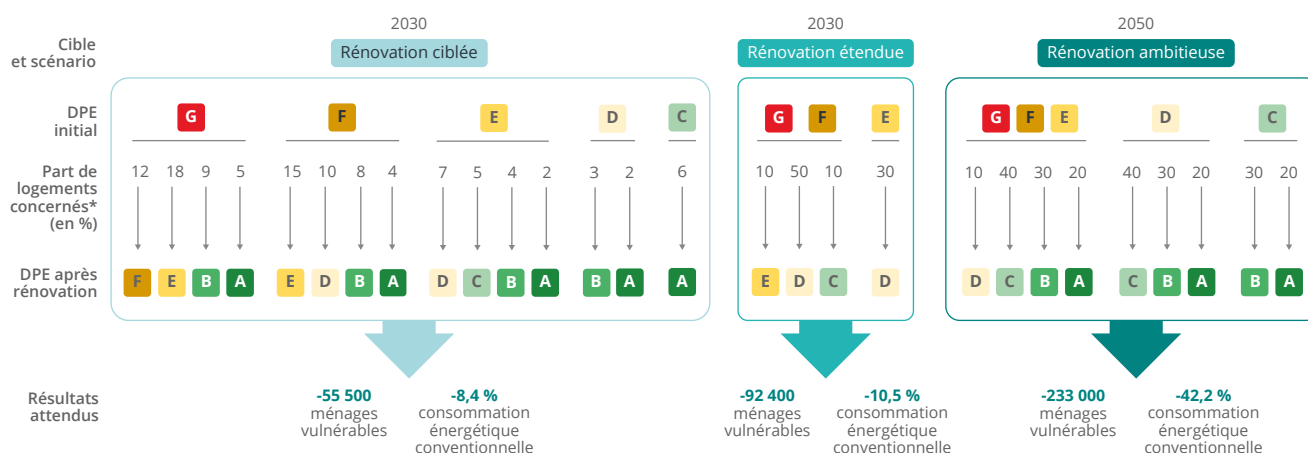
Les prix des différentes sources d'énergie ont fortement augmenté entre 2021 et 2023 (+45 % pour l'électricité, +71 % pour le gaz, +59 % pour le fioul), du fait notamment de crises géopolitiques et des besoins ponctuels et concomitants d'entretien d'infrastructures, obligeant à importer de l'électricité. Ces hausses ont fortement grevé les budgets des ménages, et ce malgré les boucliers tarifaires et les autres mécanismes de protection mis en place pour les ménages les plus modestes. Par ailleurs, en simulant une hausse de prix uniforme de

50 % pour l'électricité, le gaz et le fioul d'ici 2030 et en supposant que les ménages restent dans leurs logements actuels et voient leurs salaires augmenter de 10 %, 256 800 ménages supplémentaires basculeraient dans une situation de vulnérabilité énergétique. Le nombre de ménages franciliens vulnérables augmenterait alors de plus de 50 % par rapport à la situation de 2022 et le taux de vulnérabilité énergétique passerait ainsi de 9,5 % à 14,8 %. Avec les mêmes hypothèses, ce taux augmenterait, au niveau national, de 17,4 % à 25,6 %.

La rénovation des logements permettrait d'atténuer l'exposition à des situations de vulnérabilité énergétique

Les travaux de rénovation énergétique (isolation, changement de l'équipement de chauffage, etc.) des logements permettent de lutter efficacement contre la vulnérabilité énergétique en améliorant la performance énergétique du bâti. Les ménages ont alors moins besoin d'énergie pour chauffer leur logement à la même température.

► 1. Simulation des effets possibles de la rénovation à prix inchangés



* Part de logements concernés, dans la classe énergétique de départ, par une évolution vers la classe énergétique d'arrivée.

Lecture : Dans le scénario de rénovation étendue, 92 400 ménages ne seraient plus vulnérables. De plus, cette rénovation entraînerait une baisse de 10,5 % de la consommation énergétique conventionnelle.

Champ : Ménages vivant en résidence principale en Île-de-France au 1^{er} janvier 2022 et dont le revenu disponible annuel est positif.

Sources : Insee, Fidéli 2022 ; SDES, bilan annuel de l'énergie 2021 ; Ademe, base des DPE juillet 2022-juin 2023 ; Drihl.

Afin de mesurer l'effet de la rénovation énergétique sur la vulnérabilité énergétique des ménages, trois scénarios de niveau de rénovation énergétique du parc de logements ont été réalisés et comparés ► [sources et méthodes](#).

Le premier scénario « ciblé » de rénovation correspond aux conclusions de la Conférence des Parties (COP) sur la planification écologique en Île-de-France et aux travaux préparatoires du schéma régional climat-air-énergie à l'horizon 2030. Il est composé, d'une part, de rénovations performantes de logements, c'est-à-dire de rénovations visant à ce que les logements basculent en classe énergétique A ou B (environ 38 000 par an en Île-de-France) et, d'autre part, de rénovations permettant le saut d'une ou deux classes énergétiques, sans toutefois rejoindre les classes énergétiques A ou B (environ 73 000 par an). Dans l'hypothèse où les occupants des logements restent les mêmes, ce scénario réduirait de 55 500 le nombre de ménages en situation de vulnérabilité dans la région à horizon de 2030, soit une baisse de 1,1 point du taux de vulnérabilité régional ► [figure 1](#). Dans ce scénario, un ménage sur neuf environ sortirait de la vulnérabilité énergétique et la consommation énergétique conventionnelle de l'ensemble des ménages diminuerait de 8,4 %.

Le second scénario dit « étendu » porte sur la rénovation de 70 % des logements les plus énergivores (classes énergétiques F et G) pour les porter à une classe énergétique C, D ou E et de 30 % des logements de classe énergétique E vers une classe énergétique D, d'ici 2030. Dans ce scénario volontariste, 92 300 ménages sortiraient alors de la situation de vulnérabilité énergétique en Île-de-France, soit un ménage vulnérable en 2021 sur cinq. La consommation énergétique conventionnelle de l'ensemble des ménages diminuerait alors de 10,5 %.

Enfin, en cohérence avec les objectifs de réduction des consommations d'énergie de la Stratégie nationale bas carbone en vigueur, le troisième scénario est encore plus ambitieux. D'ici à 2050, tous les logements de classe énergétique E, F ou G seraient rénovés et seraient ainsi classés A ou B. De plus, ce scénario inclut une rénovation énergétique drastique des logements de classe énergétique D (90 % des logements classés D actuels) et de la moitié des logements de classe C. Selon ce scénario, environ 130 000 logements chaque année feraient

► Encadré - Une action publique large pour améliorer l'efficacité énergétique des logements

Les politiques publiques en faveur de l'efficacité énergétique des logements sont un levier majeur de la lutte contre le changement climatique, de l'amélioration de l'habitat et du lien entre santé et habitat.

Selon le Service des données et études statistiques (SDES) des ministères chargés de l'environnement, de l'énergie, de la construction, du logement et des transports, le secteur résidentiel est en effet responsable de 20 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de 30 % de la consommation énergétique finale en France. La réduction de la consommation énergétique des logements, que ce soit via des travaux de rénovation ciblés ou via la sobriété énergétique, permet de réduire les émissions de GES, la dépendance énergétique du pays et, pour les ménages, la facture énergétique. Les politiques publiques en faveur de l'efficacité énergétique des logements contribuent à l'amélioration du confort des logements l'hiver et réduisent les effets négatifs pour la santé chez les plus modestes qui peuvent être contraints de moins se chauffer pour économiser.

Les principales actions publiques pour accompagner l'efficacité énergétique peuvent se classer comme suit :

- les mesures d'accompagnement : généralisation en 2024 du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) et généralisation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux des particuliers en maison individuelle, à l'instar des accompagnements en copropriété pour les parties communes ; sensibilisation, campagne de prévention ou d'information ; formation des citoyens à l'efficacité énergétique (enjeux, gestes du quotidien, etc.) ;
- les mesures incitatives principalement destinées aux ménages : elles regroupent les aides à la rénovation énergétique dégressives en fonction du revenu des ménages (MaPrimeRénov), les certificats d'économie d'énergie (CEE), la TVA à taux réduit ciblée et des aides pour le paiement des restes à charge (éco-prêt à taux zéro) ou l'avance de trésorerie pour les plus modestes. De plus, pour les ménages les plus précaires énergétiquement, un chèque énergie subventionne une part des dépenses d'énergie individuelles. En outre, durant la crise énergétique des dernières années, un « bouclier tarifaire » a été mis en place sur certaines énergies du logement ;
- les actions normatives : réglementation environnementale pour la construction neuve progressivement renforcée, diagnostic de performance énergétique (DPE) pour informer les acheteurs et les locataires sur la performance énergétique du bien, devenu opposable en 2021, conditionnalité des subventions publiques au label « Reconnu garant de l'environnement » (RGE) des artisans, interdiction progressive de louer ou d'augmenter les loyers des logements les plus énergivores.

► 2. Simulation des effets de l'inflation des prix de l'énergie et de différents scénarios de rénovation énergétique sur la vulnérabilité des ménages

Indicateur	Situation initiale	Inflation du prix des énergies	Scénario rénovation ciblée	Scénario rénovation étendue	Scénario rénovation ambitieuse
Horizon temporel	2021	2030	2030	2030	2050
Nombre de ménages vulnérables	465 400	722 200	409 900	373 000	232 400
Évolution du nombre de ménages vulnérables par rapport à la situation initiale (en %)	np	55	-12	20	-50
Taux de vulnérabilité (en %)	9,5	14,8	8,4	7,6	4,8
Évolution de la consommation énergétique conventionnelle des ménages de la région par rapport à la situation initiale (en %)	np	np	-8,4	-10,5	-42,2

np : non pertinent.

Lecture : Dans le scénario de rénovation ciblée, 409 900 ménages franciliens seraient vulnérables en 2030, ce qui correspondrait à une baisse de 12 % par rapport à la situation initiale.

Champ : Ménages vivant en résidence principale en Île-de-France au 1^{er} janvier 2022, avec un revenu disponible positif.

Sources : Insee, Fidéli 2022 ; SDES, bilan annuel de l'énergie 2021 ; Ademe, base des DPE juillet 2022-juin 2023.

l'objet de rénovations énergétiques d'ampleur ou de l'une des 50 actions uniques de rénovation énergétique (par exemple le changement de chaudière) par an. La consommation énergétique conventionnelle de l'ensemble des ménages franciliens baisserait alors de 42,2 % ► [figure 2](#). Cela permettrait de réduire de moitié le nombre de ménages vulnérables puisque 233 000 ménages sortiraient d'une situation de vulnérabilité

énergétique et 4,8 % des ménages seraient alors vulnérables. Ce scénario est compatible avec une trajectoire de forte réduction des consommations d'énergie carbonée. Cette transition vers des modes de chauffage principalement électriques démontre toute l'importance de la réflexion en cours sur l'anticipation des besoins futurs et des modalités de la production d'électricité d'ici 2030 et 2050. ●